



Étudiants Internationaux : candidatez à la bourse d'excellence Eiffel pour étudier à l'ENIB

Le programme des bourses Eiffel est un outil développé par le Ministère en charge des affaires étrangères afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes au niveau master et en doctorat.

Montant de la bourse :

- Niveau Master : 1 181€/mois (+ prise en charge transports + protection santé)
- Niveau Doctorat : 1 700€/ mois (+ prise en charge transports + protection santé)

Calendrier

- Ouverture de l'appel à candidature : 3 octobre 2022
- **Date limite de réception des dossiers des étudiants par l'ENIB : 15 décembre 2022**
- Date limite de réception des dossiers par Campus France : 10 janvier 2023
- Annonce des résultats : semaine du 3 avril 2023

Conditions principales à remplir

- Excellence académique de l'étudiant
- Cohérence du projet académique et professionnel
- Âge limite. Niveau master, le candidat doit être âgé de 25 ans maximum (né après mars 1997). Niveau doctorat, le candidat doit être âgé de 30 ans maximum (né après mars 1992).
- Nationalité. Réservé aux candidats de nationalité étrangère. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles.

Dossier de candidature

- Lire le guide d'information sur la bourse Eiffel [Vademecum Eiffel 2023](#)
- Dossiers de candidature à transmettre à l'ENIB par l'établissement d'origine à international@enib.fr
- Le dossier de candidature est à transmettre en un seul document PDF par candidat nommé Dossier-candidature-EIFFEL-NOM-Prenom

Le dossier du candidat doit contenir les documents suivants à la fin du formulaire :

- 1/ Le CURRICULUM VITAE du (de la) candidat(e), rédigé en français ou en anglais (1 à 2 pages)
- 2/ Le CLASSEMENT : tout document attestant de l'excellence du candidat (document obligatoire pour postuler à cette bourse d'excellence) ; le classement de l'étudiant au sein de sa promotion est requis. Si votre université ne délivre pas systématiquement ce document, il faut demander au responsable de votre formation de faire une attestation signée mentionnant votre classement.
- 3/ Le PROJET PROFESSIONNEL du (de la) candidat(e), rédigé en français ou, à défaut, en anglais, sur une ou deux pages (expliquer le choix des études en France par rapport aux études antérieures et la carrière professionnelle future)
- 4/ Les RELEVÉS DE NOTES (candidats Master) des trois dernières années faisant référence à un parcours académique réalisé aussi bien en France qu'à l'étranger
- 5/ Le PROJET DE THESE (candidats Doctorat) 1 à 5 pages rédigées en anglais, présentant le projet et l'avancement des recherches. Ce document doit exposer avec précision le sujet de la thèse, l'état d'avancement de la rédaction, le plan adopté et la bibliographie. Le plan de financement de la thèse est également nécessaire.
- 6/ La PHOTOCOPIE DU PASSEPORT (page identité) ou PIÈCE D'IDENTITÉ
- 7/ Le CERTIFICAT OU DIPLÔME DE LANGUE (le cas échéant)